

Un événement survenu ce mois-ci a constitué une reconnaissance de ce nouvel état de choses. Un brise-glace de la Garde côtière américaine, le Polar Star - navire jumeau du Polar Sea, en fait - qui s'efforçait de longer la côte nord-ouest de l'Alaska pour regagner son port d'attache, Seattle, en a été empêché par l'épaisseur des glaces.

Le gouvernement américain - conformément à notre nouvel accord - nous a donc demandé d'autoriser ce navire à emprunter le passage du Nord-Ouest pour gagner l'océan Atlantique. Nous y avons consenti après nous être assurés de l'état du navire et avoir reçu des autorités américaines la promesse d'assumer la responsabilité de toutes les conséquences qui pourraient en résulter pour l'environnement. Ce navire américain, escorté d'un brise-glace de la Garde côtière canadienne et ayant à son bord un officier de cette dernière, fait actuellement route vers les eaux plus hospitalières de l'Atlantique Nord.

Nous avons réalisé un autre progrès important dans l'affirmation de notre contrôle sur nos eaux arctiques lorsque les États-Unis ont reconnu que les dispositions de la Loi sur la prévention de la pollution des eaux arctiques de 1970 s'appliquent à leurs navires de commerce. De ce fait, tout pétrolier américain s'engageant dans le passage du Nord-Ouest, comme le Manhattan en 1970, est maintenant assujetti au contrôle canadien.

Un pays indépendant affirme son indépendance et sa souveraineté en se montrant actif au niveau international. Prendre des engagements sur la scène mondiale n'est pas renoncer à sa souveraineté, mais au contraire l'affirmer. Les traités relatifs à la couche d'ozone ou au commerce, ou encore les ententes concernant la migration des caribous et les déplacements des brise-glace en sont la confirmation. Les accords conclus par le Canada constituent de la part d'autres pays une reconnaissance de son indépendance. C'est pourquoi il importe particulièrement pour le Canada d'avoir une politique étrangère qui protège et promeut ses intérêts dans le Nord. Voici ce qu'a fait le gouvernement canadien:

-- Au cours des années soixante, nous avons joué un rôle majeur dans la formation de l'International Conference en Permafrost, et notre coopération scientifique et technique avec nos voisins du Nord s'intensifie;